

## **Communiqué de presse du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**19 décembre 2023**

### **Le Conseil administratif et les partenaires sociaux trouvent un accord sur les fonctions particulièrement pénibles**

Lors de la révision du Statut du personnel de l'administration municipale en 2010, le Conseil administratif s'est engagé à définir la liste des fonctions particulièrement pénibles, à prévoir des compensations y relatives et à ouvrir des négociations avec les partenaires sociaux. Après une suspension par le précédent Conseil administratif en 2015, le projet a été relancé en juillet 2020, sous l'impulsion de Monsieur Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge des ressources humaines. Au fil des mois, un accord avec les partenaires sociaux s'est dessiné et permet aujourd'hui à la Ville de Genève d'adopter le Règlement sur la libération de l'obligation de travailler pour les fonctions particulièrement pénibles.

En vertu de ce règlement, les membres du personnel qui sont ou ont été exposé-e-s à une ou plusieurs fonctions particulièrement pénibles pendant au minimum 10 ans sur les 15 dernières années ont droit à une libération de l'obligation de travailler d'une durée maximale de deux ans. Les bénéficiaires de cette libération continueront à percevoir leur traitement pendant toute sa durée.

Le Conseil administratif se réjouit de l'aboutissement de ce projet d'envergure qui entrera en vigueur une fois que les propositions de modifications statutaires indispensables à la validité du règlement auront été adoptées par le Conseil municipal.

#### **Contact : Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL)**

M. Alfonso Gomez, Maire, en contactant Anna Vaucher, Collaboratrice personnelle,  
078 760 97 97 – [anna.vaucher@ville-ge.ch](mailto:anna.vaucher@ville-ge.ch)

### **Subventions pour le Servette Football Club Chênois féminin et pour les juniors du SFC**

Sur proposition de la magistrate Marie Barbey-Chappuis, en charge des sports, le Conseil administratif a accepté l'octroi d'une subvention annuelle de CHF 155'000 à l'association Servette Football Club Chênois féminin prélevée sur le « Fonds de soutien au sport » pour l'année 2023. Le Conseil administratif a aussi accepté le versement d'une subvention de CHF 125'000 à l'association Servette Football Club.

Le Servette Football Club Chênois féminin est l'unique club d'élite du football féminin à Genève et en Romandie. Il accueille plus de 190 jeunes joueuses qui sont la relève sportive de demain. Leur développement est assuré par des entraîneurs, des préparateurs physiques, des physiothérapeutes et des intervenants techniques et sociaux, qui mettent tout en œuvre pour les guider vers le plus haut niveau.

L'association Servette Football Club regroupe l'Académie et le Centre de formation du Servette. Entouré-e-s d'environ 35 personnes (staff administratif et sportif), plus de 200 jeunes joueurs et joueuses âgé-e-s de 6 à 21 ans exercent leur passion du football au Centre sportif de Balaxert en rêvant d'en faire un métier. Ces jeunes sont réparti-e-s dans 11 équipes en fonction de leur âge et de leur développement individuel.

**Contact : Département de la sécurité et des sports (DSSP)**

M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication,  
079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch

## **Première série de onze subventions culturelles pour 2024**

Lors de sa séance du 19 décembre 2023, le Conseil administratif a validé onze subventions pour 2024 d'une valeur supérieure ou égale à CHF 100'000 dans les domaines de la création et des manifestations chorégraphiques, théâtrales, numériques et pluridisciplinaires, des manifestations de musiques classiques et en arts visuels.

Les subventions acceptées par le Conseil administratif sont les suivantes :

- 100'000 francs à la Cie Greffe, fondée en 2002, par Cindy van Acker ;
- 120'000 francs à la Cie La Ribot (dans le cadre de la convention de soutien conjoint avec Pro Helvetia, le canton et la Ville de Genève) ;
- 100'000 francs à la Fête de la danse ;
- 160'000 francs à la Cie Théâtre Spirale, créée en 1990 par Patrick Mohr et Michèle Millner ;
- 100'000 francs à la Cie Dreams Come True, fondée par Yan Duyvendak (dans le cadre de la convention de soutien conjoint avec Pro Helvetia, le canton et la Ville de Genève) ;
- 120'000 francs à la Cie l'Alakran, créée en 1997 par Oscar Gomez Mata (dans le cadre de la convention de soutien régional avec la Fondation Arc-en-Scènes à la Chaux-de-Fonds) ;
- 105'000 francs à la Fête du Théâtre ;
- 120'000 francs à la Cie Gilles Jobin ;
- 320'000 francs à l'association Headfun ;
- 130'000 francs à l'association Les Athénéennes ;
- 100'000 francs à l'association Arta Sperto.

**Contact : Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)**

Mme Myriam Jakir Duran, cheffe du Service culturel,  
022 418 65 74 – myriam.jakir-duran@ville-ge.ch

## **Aide d'urgence pour les exilé-e-s du Haut-Karabakh**

A l'issue de l'offensive de l'armée azerbaïdjanaise du 19 septembre dernier, la quasi-totalité de la population d'origine arménienne du Haut-Karabakh, soit plus de 100'000 personnes, ont fui précipitamment la région vers l'Arménie, abandonnant derrière elles leurs maisons, leur terre et leurs biens les plus précieux. L'accueil d'un si grand nombre de déplacé-e-s représente un véritable défi pour l'Arménie. Dans ce contexte, le Conseil municipal a accepté le 4 octobre dernier l'ouverture d'un crédit budgétaire spécial en faveur de ces populations touchées.

Le Conseil administratif a décidé ce jour d'allouer le montant de CHF 80'000 de ce crédit à Caritas Suisse et à Médecins du monde, ainsi que la somme de CHF 40'000 à la Fondation Armenia. Dans le cadre du programme d'aide d'urgence de Caritas, près de 5'000 personnes déplacées recevront ainsi durant deux mois des biens de première nécessité, de l'argent liquide, des bons ou une aide en nature pour couvrir leurs besoins vitaux.

Le projet de Médecins du monde met l'accent sur le soutien psychosocial et la santé mentale à travers la mise en place de centres de soutien destinés à subvenir aux besoins de ces populations. Le soutien octroyé à la Fondation Armenia sera intégralement redistribué aux structures d'aide humanitaires locales, permettant d'offrir un logement et de rendre les déplacé-e-s plus autonomes.

### **Contact : Service des relations extérieures et de la communication**

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,  
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – [yannick.richter@ville-ge.ch](mailto:yannick.richter@ville-ge.ch)

## **Solidarité avec les déplacé-e-s fuyant le conflit soudanais sur sol tchadien**

Depuis l'éclatement des combats au Soudan en avril 2023, plus de 6,2 millions de personnes ont dû chercher refuge à l'intérieur du pays ou dans les Etats voisins, dont quelque 430'000 au Tchad, où la situation est également catastrophique. Plus de 130'000 d'entre elles ont trouvé refuge au camp de fortune de la ville d'André, frontalière du Soudan. Les conditions de vie y sont déplorables au point que les besoins fondamentaux les plus élémentaires, tels que l'accès à l'eau ou à la nourriture, ne sont pas couverts.

Face à l'exacerbation de cette situation d'urgence humanitaire majeure et souvent oubliée, le Conseil administratif a décidé d'accorder la somme de CHF 20'000 prélevée sur le « Fonds municipal d'aide humanitaire pour les collectivités publiques victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés », afin de soutenir les activités de Médecins sans frontières (MSF) dans le camp d'André, où MSF a largement investi dans les activités liées à l'eau et à l'assainissement, fournissant 80% de l'eau du camp.

### **Contact : Service des relations extérieures et de la communication**

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,  
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – [yannick.richter@ville-ge.ch](mailto:yannick.richter@ville-ge.ch)

## **Décès de Christian Grobet : la Ville de Genève exprime sa tristesse**

C'est avec émotion que le Conseil administratif a appris le décès de M. Christian Grobet, ancien Conseiller d'Etat.

Elu au Conseil municipal de la Ville de Genève à 26 ans, puis au Grand Conseil deux ans plus tard, Christian Grobet entre au Conseil d'Etat en 1981. A la tête du Département des travaux publics, il sera à l'origine de la réalisation de plusieurs équipements publics marquants de notre canton, dont Uni Mail ou l'Hôtel de Police. Très engagé politiquement, son départ du Conseil d'Etat en 1993 ne marquera de loin pas la fin de sa prolifique carrière. Co-fondateur de l'Alliance de Gauche, Conseiller national pendant dix ans, il s'engage dans de nombreuses causes, notamment auprès de l'Asloca ou pour les droits humains.

Christian Grobet a durablement marqué par ses combats la vie politique genevoise pendant plusieurs décennies. Avec sa disparition, Genève perd l'une de ses personnalités les plus engagées.

Le Conseil administratif tient à exprimer à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances et sa profonde sympathie.

## **Un don exceptionnel pour la Bibliothèque de Genève**

Jean-Daniel Candaux, longtemps chargé de recherche dans l'institution patrimoniale genevoise, humaniste, collectionneur passionné et grand spécialiste de l'édition, fait don d'une collection prestigieuse d'autographes originaux à la Ville de Genève.

La liste de personnalités genevoises et européennes représentées dans les documents témoigne du caractère exceptionnel de ce don : de d'Alembert à Voltaire, de Tronchin à Dunant, de Mme de Staël à Condorcet, c'est toute l'Europe qui s'invite à la Bibliothèque de Genève et qui en renforce la notoriété en tant que centre de référence patrimonial.

Conforme à la politique d'acquisition de la Bibliothèque de Genève qui en assurera la conservation, le traitement scientifique et la mise disposition des publics, ce don est un geste d'une immense générosité.

**Contact : Département de la culture et de la transition numérique (DCTN) -  
Bibliothèque de Genève**

M. Jorge Perez, responsable communication, 022 418 28 10 – [jorge.perez@ville-ge.ch](mailto:jorge.perez@ville-ge.ch)